



NOUVELLE REVUE

THÉOLOGIQUE

63 N° 8 1936

Le R.P. Vermeersch

Joseph CREUSEN

p. 817 - 838

<https://www.nrt.be/fr/articles/le-r-p-vermeersch-3538>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

LE R. P. VERMEERSCH

Le nom du R. P. Vermeersch évoque d'abord dans l'esprit de tous ceux qui l'ont connu, soit personnellement, soit par ses ouvrages, le souvenir d'une prodigieuse activité. On reste stupéfait devant le nombre et la variété de ses publications, joints à un enseignement, qui ne fit que s'étendre avec les années. Pour un nombre incalculable d'âmes, surtout sacerdotales, il fut un directeur, dont le dévouement constant égalait le zèle et la science spirituelle. Dans sa famille religieuse il laisse le souvenir d'un jésuite selon le cœur de son bienheureux Père, Ignace de Loyola. Ses parents et ses intimes ne tarissent pas sur la cordialité et la simplicité de ses relations.

Ses vertus ne faisaient d'ailleurs qu'embellir et perfectionner de riches dons naturels, dont le charme lui avait conquis de nombreuses et profondes amitiés. Si l'on ajoute qu'après une enfance un peu débile le R. P. Vermeersch avait acquis une santé extrêmement robuste, qu'il jouissait d'une mémoire facile et tenace et avait un esprit singulièrement juste et pénétrant, on aura esquissé le portrait de l'homme et du savant.

C'est surtout de l'écrivain et du professeur qu'il faut parler aux lecteurs de la *Nouvelle Revue Théologique*. Les grandes lignes de sa carrière scientifique et de son action apostolique sont relativement simples. Le zèle de l'apôtre, le tempérament de l'homme et sa préparation scientifique expliquent largement

son œuvre. Disons d'abord quelques mots de sa préparation et de son activité en général.

Quand, âgé de 21 ans (1), il entre en 1879 au noviciat de la Compagnie de Jésus, Arthur Vermeersch vient de conquérir à l'Université de Louvain son grade de docteur en droit civil et en sciences politiques et administratives. C'était le couronnement de brillantes études littéraires et juridiques. Un portrait de l'époque nous montre une belle figure de jeune homme, chevelure d'artiste, front très élevé, les yeux fermes mais doux. Excellent pianiste, il craignit que son goût pour la musique ne dérobât un peu du temps qu'il voulait consacrer entièrement au travail scientifique. Renonçant totalement à cet art, il ne devait en garder qu'une facilité particulière à toucher le clavier plus austère de la machine à écrire. Après deux ans exclusivement consacrés à la formation religieuse, le jeune scolastique se remit aux études : il y consacra huit années, interrompues par deux ans d'enseignement des humanités à Namur. C'est à l'Université Grégorienne de Rome qu'il étudia la théologie et prit ses grades en droit canonique. On lui confia en 1891 la charge de socius du maître des novices pendant qu'il faisait lui-même sa troisième probation; il resta une seconde année dans cet office et remplaça même pour peu de temps le maître des novices. Enfin, en 1893, il commença à Louvain sa carrière de professeur par l'enseignement du droit canonique, auquel vint s'ajouter, l'année suivante, le cours supérieur de théologie morale.

Les publications et les consultations n'accaparent pas encore une part importante de son temps. Aussi amasse-t-il, par de

(1) Né à Ertvelde (Fl. Or.) le 26 août 1858, le R. P. Vermeersch fit ses études d'humanités au collège épiscopal de Termonde, puis au pensionnat du collège Saint-Servais à Liège. Après cinq ans d'études universitaires, il entra le 26 septembre 1879 au noviciat de Tronchiennes. Il consacra une année entière à perfectionner ses connaissances littéraires, deux à la philosophie et cinq à la théologie et au droit canon. Il cessa assez tôt de donner à nos scolastiques le cours spécial, d'ailleurs très réduit alors, de droit canonique, mais resta quelque temps chargé de ce cours pour des élèves venant du dehors.

nombreuses lectures, faites la plume à la main, de riches matériaux pour ses cours et ses futurs ouvrages. C'est alors qu'il acquiert, sans doute, cette connaissance très personnelle de saint Thomas et des grands moralistes et canonistes des XVI^e et XVII^e siècles. Telle est la préparation intellectuelle et religieuse qui explique, avec une incroyable ardeur au travail et une santé de fer, le nombre et la variété des écrits, la valeur de l'enseignement du R. P. Vermeersch. Il ne cessera d'ailleurs d'étendre ses connaissances par les recherches que supposent ses innombrables publications, la mise au point constante de ses cours et les dissertations fouillées qui donneront, dès les débuts, à son traité *De Religiosis* une si large diffusion.

Il professait depuis quatre ans quand parut son premier ouvrage. D'abord de deux en deux ans, bientôt chaque année, enfin à raison de deux par an vont se succéder les livres, plus ou moins étendus, consacrés au droit canonique, à la morale, à la sociologie ou à la vie spirituelle.

Laissant entièrement de côté les articles parus dans les encyclopédies, revues et journaux, nous comptons de 1897 à 1934, outre 23 volumes de *Periodica*, 44 livres et opuscules, dont certains ont connu jusqu'à cinq et même sept éditions et la traduction en quatre langues.

Et ce n'est là qu'une partie de son activité! De 1893 à 1918, il enseigne à Louvain le droit canonique et la théologie morale. A Rome, où il fut alors appelé à succéder au célèbre Bucceroni, il ajoutera bientôt à ses classes de théologie morale un cours de sociologie et, en 1932, un cours de philosophie du droit. Contentons-nous de mentionner, en passant, la direction de l'académie des étudiants en théologie, d'un séminaire de morale et de sociologie, les conférences et les ministères occasionnels. Neuf ans le P. Vermeersch fut, en titre, Père spirituel des élèves de philosophie, quinze ans confesseur et Père spirituel au Collège américain de Louvain. De nombreux prêtres, religieux et religieuses lui confiaient les intérêts de leur âme. Deux ou trois fois par jour, le courrier lui apportait des quatre coins du monde les consultations les plus variées. Enfin,

pendant ses vacances, il donnait toujours plusieurs retraites ecclésiastiques.

La *Société d'économie politique* de Bruxelles le compta parmi ses membres les plus assidus et la *Bibliothèque d'études morales et juridiques* lui doit sa fondation. Ce fut lui qui, en pleine guerre, institua en Belgique les retraites de dix jours pour prêtres.

Tâchons maintenant d'examiner un peu plus en détail et d'apprécier son œuvre. Est-ce au canoniste ou au moraliste qu'il faut, dans cette carrière si féconde, attribuer le premier rôle et l'influence prépondérante? Des raisons sérieuses nous paraissent justifier notre réponse.

Le canoniste.

Le P. Vermeersch fut d'abord et surtout un canoniste. Sa formation juridique à l'Université de Louvain le préparait bien à cette spécialisation. Il la compléta par ses études de droit canonique à l'Université Grégorienne. Sa première publication importante fut le commentaire de la constitution de Léon XIII « *Officiorum ac munerum* », sur la censure et la prohibition des livres (Rome, 1897). En neuf ans, cette brochure devint un livre et eut quatre éditions. En 1902, paraissent les deux volumes d'un ouvrage, dont la réédition et surtout la continuation assureront à leur auteur une réputation mondiale : le *De religiosis Institutis et Personis* (1). Bien que le premier volume soit intitulé *Tractatus canonico-moralis*, les questions juridiques y occupent de très loin la plus large part.

L'auteur ne tarda pas à concevoir le projet de compléter cet ouvrage par une publication à peu près trimestrielle, dans laquelle il donnerait le texte et le commentaire des documents pontificaux intéressant les religieux. Dès le début, il y ajouta des études originales sur des problèmes canoniques et des consultations pour le même public. Le premier volume de la Revue, aujourd'hui connue sous le nom de *Periodica*, parut en 1905. Longtemps

(1) Le premier volume eut deux éditions, le second quatre. Tous deux sont épuisés et encore fort recherchés.

le Père en fut presque le seul rédacteur. Dans les dernières années de son professorat, la multiplication de ses travaux, son enseignement et ses relations toujours plus étendues, un peu aussi la fatigue de l'âge ne lui permirent plus de maintenir les *Periodica* au degré de perfection atteint dès les débuts. Car les quinze premiers volumes contiennent une série de dissertations de grande valeur. Les canonistes débutants trouveraient grand profit à les étudier avec soin, comme une excellente introduction à la méthode en général et à la connaissance comparée du droit ancien et nouveau (1).

La promulgation du *Code de droit canonique* allait fournir au juriste la matière de nouveaux travaux. En 1918, il accepta notre suggestion de publier un exposé sommaire de la nouvelle législation. Le temps pressait, car la plupart des prêtres, même des officialités diocésaines, n'avaient pu se procurer le texte officiel, gracieusement mis à notre disposition par le Nonce apostolique à Bruxelles. Dès 1919, il songea à un commentaire plus étendu. En une demi-heure environ d'entretien, l'exécution fut décidée et le plan provisoire arrêté. Cela explique une certaine disproportion entre les diverses parties du t. I, dans la première édition. Après avoir autorisé quatre fois la réimpression de la *Summa novis iuris* (Malines, Dessain, 1918-1921), nous publiâmes en 1922 le premier volume de l'*Epitome iuris canonici*, dont le troisième et dernier tome parut l'année suivante.

Le mérite d'avoir arrêté les proportions du commentaire revient à notre vénéré maître; elles semblent vraiment répondre aux besoins de l'enseignement et surtout des lecteurs, puisque le tome I ne tardera pas à paraître en sixième édition, ce qui portera le tirage à 35.000 exemplaires en quinze ans.

(1) Le titre de cette Revue a été modifié plusieurs fois; elle s'appelle aujourd'hui : *Periodica de re morali, canonica, liturgica* (Rome-Bruges, Beyaert). Interrompue par la guerre, elle reprit en 1919 et donna tous les documents importants publiés par le Saint-Siège pendant la période 1914-1918. A partir de 1927, le R. P. s'adjoignit des collaborateurs stables parmi les professeurs de l'Université Grégorienne, à laquelle la Revue fut rattachée. En 1935, à la demande même du P. Vermeersch, un nouveau comité de rédaction a été constitué sous la direction du R. P. Creighton, s. I.

Avant même l'évacuation de la Belgique par les Allemands, le P. Vermeersch avait conçu et soumis à plusieurs professeurs de l'Université le plan d'un commentaire plus vaste, à rédiger par des professeurs et anciens élèves de l'Alma Mater et publié sous son patronage. Le projet rencontra beaucoup de faveur (1). Accablé d'autres travaux, le professeur de la Grégorienne ne put apporter à cet ouvrage la contribution sincèrement promise. Les volumes composés par le savant professeur de Louvain, M. le Chanoine Van Hove, faisaient l'admiration de son ami, qui discuta avec lui maints problèmes difficiles.

A ces livres, il faut ajouter les brochures, parfois assez étendues, sur la *Vocation religieuse et sacerdotale* (1903), le décret *Ne temere* (1908), le *Modernisme* (1908), le décret sur la *première communion* (1910), le *Casus Apostoli* (1911), un grand nombre d'articles dans la *Catholic Encyclopaedia* et des articles occasionnels en diverses revues.

C'est incontestablement la législation ecclésiastique sur l'état religieux qui a le plus bénéficié des travaux du savant canoniste. Il a exercé dans ce domaine une influence profonde et extrêmement étendue. Il faut en dire autant du droit des missions. Sa lecture des grands auteurs (Suarez, Pellizzari, Bizzarri, etc.), sa connaissance des documents officiels, une étude assez rapide de l'histoire, une expérience personnelle enrichie par de nombreux voyages (2), d'innombrables consultations, venues de tous les coins du monde et des séjours répétés et prolongés à Rome, lui assuraient en ces matières une maîtrise difficilement

(1) Avant qu'une ligne ne fût écrite, le P. Vermeersch avait fait venir à Louvain trois grands imprimeurs pour débattre avec eux et des professeurs de Louvain les conditions de publication de tout l'ouvrage, la commande immédiate du papier, etc. Les Allemands occupaient encore le pays. Mais l'initiateur de tant d'œuvres difficiles ignorait délibérément les obstacles, toujours sûr de les vaincre.

(2) Il a beaucoup voyagé en France, en Italie et en Allemagne. Plusieurs séjours en Angleterre, en Suisse, en Autriche lui apprirent à connaître suffisamment la mentalité et les institutions de ces pays. En 1913 il traversa le continent africain de l'est (Mombasa) à l'ouest (Matadi) et il remonta du Cap à Elisabethville. Il visita l'est du Canada et fit le tour des États-Unis en 1926. On peut ajouter des voyages occasionnels en Irlande, en Hongrie, etc.

égalée. Peu après sa nomination de professeur à la Grégorienne, il fut appelé à être consultant des SS. CC. du Concile, des Sacrements, des Religieux et membre de la Commission pontificale pour l'interprétation du Code de droit canonique. Si l'on songe qu'à tous ces avantages s'ajoutaient des relations très suivies avec de hautes personnalités du monde ecclésiastique et avec d'éminents juristes et un travail acharné, on comprendra sans peine qu'il fût difficile de le surpasser ou même de l'égalier dans les questions spécialement étudiées par lui.

En comparant la série des réponses données par les SS. Congrégations et surtout par la *Commission pontificale d'interprétation* avec les opinions des commentateurs les plus consultés, on constatera que le P. Vermeersch est l'un de ceux qui dut le plus rarement modifier ses interprétations.

Il avait un sens aigu des solutions vraies. S'il lui arrivait de ne pas convaincre d'abord son contradicteur, parce qu'au premier moment il étayait mal son opinion, le plus souvent il l'amenait par une étude plus fouillée du cas et des principes à se rallier à son avis. Jusque dans les dernières années, nous fûmes témoin de semblables conversions!

Il lui arriva d'ailleurs aussi de changer d'avis et de reconnaître sincèrement la valeur des raisons opposées aux siennes.

Autre trait caractéristique. Alors que de nombreux écrivains, déjà assez âgés au moment de la promulgation du Code, ne surent jamais s'y adapter entièrement et restèrent un peu trop esclaves de conceptions ou de prescriptions désormais périmées, le P. Vermeersch, qui avait alors atteint la soixantaine, apporta à l'étude de la législation nouvelle une âme libre de tout préjugé et extrêmement sympathique. Les qualités de précision, de clarté, de simplification, par où se distingue l'œuvre du Cardinal Gasparri, étaient bien faites pour plaire à son esprit vigoureux et épris à la fois de rigueur juridique et d'adaptation au réel. Il craignait beaucoup que des interventions officielles trop nombreuses et surtout des commentaires mal inspirés de l'ancien droit n'enlevassent à l'Église le bénéfice d'un grand effort de renouvellement législatif. Cette crainte est plusieurs

fois exprimée dans ses travaux et elle lui inspira même certaines interprétations ou applications peut-être contestables.

Le moraliste (1).

Après avoir professé uniquement le droit canon pendant un an, le P. Vermeersch se vit confier le cours supérieur de théologie morale au scolasticat de Louvain. Il consacra à l'étude, à l'enseignement et au développement de cette science une part considérable de son temps et de son travail. Si sa production dans le domaine du droit canonique est plus étendue, par son enseignement et des ouvrages nombreux et importants il est au moins aussi connu et apprécié comme moraliste.

Son intelligence si ouverte, si avide de vérité, si accueillante aux problèmes les plus actuels éprouvait une vraie jouissance à approfondir cette science si vaste, si variée par son objet, d'une telle richesse de principes et d'applications. Il y avait aussi là pour sa débordante activité, son besoin d'étude et d'extériorisation, un champ immense à cultiver.

D'ailleurs on distinguait moins alors qu'aujourd'hui, surtout dans l'enseignement, la morale du droit canonique. Les traités de l'état religieux, du mariage, de l'Index, des censures, etc., se donnaient au cours de théologie morale, comme ils voisinent encore dans les manuels avec les questions purement morales. De plus le traité *De iustitia* offrait au professeur et à l'écrivain l'occasion de mettre en valeur une bonne partie de la science acquise dans la préparation de son doctorat en droit.

Esprit très personnel, le nouveau professeur composa immédiatement un cours. Le programme ajoutait alors au cours ordinaire l'enseignement de thèses scolastiques sur des questions spéciales; elles faisaient, avec les thèses de dogme, partie de l'examen spécial de fin d'année. Le P. Vermeersch tenait beaucoup à cette conception et il la défendit longtemps avec succès. Finalement ses adversaires obtinrent gain de cause. La

(1) On trouvera dans la *Scuola cattolica* de Milan, fasc. d'août 1936, p. 402, ss. un excellent article intitulé P. Arturo Vermeersch, Teologo Moralista, et signé D. G. Ceriani.

Constitution *Deus scientiarum* du 24 mai 1931 a réintroduit l'étude de ces questions scolastiques à la Faculté de théologie, parmi les cours spéciaux.

Le célèbre professeur de l'Université Grégorienne s'est clairement expliqué sur sa conception de l'objet et de la méthode de la théologie morale ainsi que sur les buts à poursuivre dans les travaux qui s'y rapportent et dans son enseignement. La théologie morale n'a pas surtout comme but de définir et de classer les péchés, mais de proposer l'objet de nos devoirs et même ce qui est de conseil. Il est donc souhaitable que la morale spéciale soit définitivement détachée du Décalogue, qui fournit une division factice, et qu'on revienne à l'analyse des vertus. — Dans l'argumentation, sans dédaigner l'autorité des docteurs et des maîtres, on se gardera de tenir à leur autorité comme à celle de l'Écriture ou du magistère ecclésiastique, seule infailible. Il est même des opinions qu'il faut définitivement abandonner, la question ayant été depuis mieux posée et suffisamment résolue dans un sens différent. — La diffusion de l'incrédulité, l'affaiblissement du sens de l'autorité rendent nécessaire la recherche des motifs intrinsèques sur lesquels s'appuient les affirmations de la théologie morale. — Il y a lieu de faire une part plus large aux problèmes sociaux et internationaux, de même qu'à l'étude scientifique des difficultés soulevées contre la morale sexuelle traditionnelle (1).

N'est-ce point là le programme que le P. Vermeersch s'efforça lui-même de réaliser pendant sa longue carrière de moraliste? Dès ses débuts, il rédigea des thèses de morale scolastique, dont la substance passera plus tard dans son Manuel et qu'il développa dans ses traités spéciaux ou des articles de revues et d'encyclopédies.

De son enseignement était sorti en 1901 le volume encore recherché des *Quaestiones de iustitia ad usum hodiernum scholastica disputatae* (Bruges, Beyaert) (2). Il en fut de même en 1912

(1) *Theologia Moralis*, I, Praefatio. — *Soixante ans de théologie morale* dans *N. R. Th.*, t. 56, p. 863-884. — *Pour la science*, dans *N. R. Th.*, t. 39, p. 5-11.

(2) 2^e éd. en 1904. — Trad. en espagnol par Valle Tarrago, Madrid, 1901.

pour les *Quaestiones de virtutibus religionis et pietatis ac vitii contrariis ad usum hodiernum scholasticè disputatae* (Bruges, Beyaert) (1). Les élèves recevaient sur les autres thèses des feuilles hectographiées. Ainsi se préparait la *Theologia Moralis* en 4 volumes, esquissée dès 1918, publiée à partir de 1921, après vingt-huit ans d'enseignement. Elle avait été précédée de deux ans par le magnifique traité *De Castitate et de vitii contrariis* (Romae, 1919), dont une première rédaction avait été faite pour les scolastiques de Louvain pendant la guerre.

Le P. Vermeersch eut l'occasion d'exposer en détail sa conception du système probabiliste dans l'article *Probabilisme* du *Dictionnaire Apologétique* (2). Sa thèse sur le mensonge est défendue en deux longs articles du *Gregorianum* (I, 11-40; 425-474).

On peut encore citer comme articles particulièrement importants ceux qu'il consacra, en ces dernières années, au vrai concept du droit de propriété (3) et à la notion d'avortement indirect (4).

Dans son Manuel de théologie morale il abandonne la méthode de Busembaum, de Gury et de leurs continuateurs, pour entrer résolument dans une autre voie, beaucoup plus proche de l'exposé vraiment dogmatique et rationnel de la morale (5).

Il perfectionnait sans cesse ses arguments ou ses conclusions et joignait à un grand respect pour les docteurs de l'Église ou les maîtres de la scolastique une grande indépendance de jugement.

S'il avait travaillé avec moins de hâte, ses ouvrages auraient atteint beaucoup plus tôt ce degré de perfection qu'on se plaît

(1) Ce livre est un de ceux dont la composition semble la plus hâtive.

(2) On a oublié cet article dans la bibliographie des *Miscellanea Vermeersch*.

(3) *Soziale Krisen und Reformtheorien*, dans *Th. Pr. Q. Sch.*, t. LXXXII, 687-724. Trad. franç. dans les *Dossiers de l'A.P.*, n° 10-25, p. 39. Paris, 1930.

(4) Controverse avec le P. Gemelli, O. F. M., *N. R. Th.*, LX, 600-620; 694-695.

(5) Nous disons « beaucoup plus proche », car même le plan suivi par saint Thomas pourrait être perfectionné en prenant comme principe de division l'objet de nos devoirs : Dieu, nous-même, le prochain. Aristote ignoreait le primat de la charité, qui doit régir l'exposé de la morale chrétienne.

à leur reconnaître. Nous pensons ici surtout aux volumes de *Quaestiones* très riches en principes et en matériaux, mais dont la composition laisse parfois à désirer.

Mais quand on relit attentivement son volumineux traité de théologie morale, on est forcé d'admirer la plénitude de la pensée, la sûreté des conclusions, la largeur des vues, l'actualité des applications, la vigueur et la précision des résumés.

On peut dire qu'il n'a laissé aucune question au point où il la trouvait quand il en abordait l'étude. Qu'il s'agisse du fond ou de la présentation, toujours il l'enrichissait de quelques apports bien personnels.

Aussi ne peut-on douter qu'il ait beaucoup contribué au progrès de la science morale en notre siècle et considérablement amélioré l'enseignement de cette discipline ecclésiastique.

Le sociologue.

L'intérêt du R. P. Vermeersch pour les questions sociales se manifeste très tôt par ses publications dans ce domaine. En 1898, il écrit pour la *Revue sociale catholique* (t. II, 1897-1898, p. 33, ss.) un article sur la *Justice légale, à propos du salaire*. On y trouve déjà son désir de clarté et de précision dans les concepts et la thèse qu'il soutint toujours sur l'identité de la justice légale et de la justice sociale. Deux ans plus tard, paraît son *Manuel social* sur la législation et les œuvres en Belgique, dont l'ampleur a presque doublé dans la seconde édition de 1904. Il valut à son auteur le prix quinquennal des sciences sociales en 1908 (1).

Ce travail seul, joint aux *Quaestiones de iustitia* (1901), aurait suffi à assurer à son auteur une place honorable parmi les sociologues belges. Mais il ne cessera jusqu'à la fin de sa carrière de contribuer aux progrès de la morale sociale ou de l'économie politique par des brochures, des articles et une collaboration active à des organismes sociaux divers : la Société d'économie politique de Bruxelles, l'Action populaire de Paris, les

(1) Grâce à la collaboration du R. P. Müller, s. I., une troisième édition, entièrement refondue, paraissait en deux volumes en 1909.

Semaines sociales (1), le Comité d'études morales et sociales de Malines, etc.

En 1929, il réfutera longuement les conceptions du droit de propriété défendues par des publicistes catholiques viennois (*Linzer th. pr. Qschr.*, t. 82, p. 687-724); en 1931 il écrira un commentaire de l'Encyclique *Quadragesimo anno*.

Il faut rattacher à ce genre de travaux ses livres, brochures et conférences sur le problème colonial. Ils exercèrent, dans notre pays, une réelle influence sur l'opinion publique. Entreprises avec une intention apostolique et avec le désir de voir la Belgique jouer un grand rôle dans l'œuvre de la civilisation de l'Afrique, ces études préparèrent leur auteur à défendre merveilleusement nos missions contre une odieuse campagne de dénigrement et d'hostilité déchaînée à la fois par la jalousie de rivaux étrangers et de nationaux sectaires. C'est ainsi que le jésuite devint, par des droits de réponse aussi fermes que courtois, le collaborateur inattendu de quotidiens libéraux et socialistes. La polémique fut surtout chaude de 1909 à 1911. Son issue, favorable aux missionnaires, n'éteignit pas l'intérêt du professeur pour ce problème colonial, si riche d'aspects pour le canoniste, le moraliste, le sociologue et le religieux. En 1913, il entreprit un voyage à travers l'Afrique. Malheureusement la guerre interrompit bientôt la série, qui promettait d'être longue, de ses publications sur le Congo.

Nous n'avons point la compétence nécessaire pour apprécier l'influence réelle des écrits du R. P. Vermeersch dans le mouvement social contemporain. A en juger par certains témoignages très flatteurs sur ses ouvrages, par l'empressement avec lequel on l'invitait à participer aux Congrès ou aux Comités d'œuvres sociales, par les consultations que lui soumettaient des hommes politiques et des économistes très compétents, il joua un rôle considérable même dans ce domaine.

Jusque dans ses dernières années, son intérêt pour la question

(1) Il avait pris son inscription pour la Semaine sociale de Versailles (juillet 1936), et il y était attendu, quand la mort le surprit.

sociale resta très vivace et très actif, et toute initiative féconde était sûre de trouver en lui un critique sympathique et un collaborateur dévoué.

L'auteur spirituel.

Très bon théologien, profondément pieux, travailleur infatigable, le R. P. Vermeersch devait être amené à consacrer une partie du temps, dont son zèle utilisait les moindres parcelles, à des ouvrages de piété.

Il ne faudrait pas attribuer beaucoup d'importance au fait que les deux premières publications signalées dans sa bibliographie sont des articles de ce genre.

Mais il ne tardera pas à commencer la série des travaux plus importants sur cette matière. En 1899, il voulut contribuer à la diffusion et à l'influence pratique de l'Encyclique de Léon XIII, *Annum sacrum* (25 mai 1899). Il montra le vrai rôle de la consécration au Sacré-Cœur dans la vie chrétienne et composa, pour en faciliter l'usage, vingt-sept méditations sur les offices du Sacré-Cœur. La « grande promesse » et l'objet propre de la dévotion au Sacré-Cœur furent étudiés par lui avec un soin particulier (1). Ces travaux d'approche préparaient les deux volumes consacrés à la « *Pratique et doctrine de la dévotion au Sacré-Cœur à l'usage du clergé et des fidèles* » (2).

Un an auparavant avaient paru les *Méditations sur la Sainte Vierge*, en 2 volumes. Quatre éditions et la traduction en cinq langues semblent prouver que le clergé et les fidèles y trouvaient une nourriture spirituelle à leur goût.

A l'usage de ses frères en religion (3), il composa sur le *Sommaire des Constitutions* une série de méditations et de considérations, qu'il intitula *Miles Christi Jesu*, puisque les Constitutions sont surtout issues de la contemplation sur le Règne du Christ en nous.

(1) Par ex., *Études de Paris*, t. 95, 593-600; t. 106, p. 145-180; 472-495.

(2) Ce livre eut sept éditions et fut traduit en cinq langues.

(3) Les pieuses instances de plusieurs grandes Congrégations de Religieuses, particulièrement attachées à la spiritualité ignatienne, parvinrent à leur en faire céder quelques exemplaires.

Une plaquette intitulée : *La prière du prêtre*, simples conseils, éditée à Louvain en 1918, complète la série de ses ouvrages spirituels. A la suite de conseils généraux sur l'oraison, il y expose la principale méthode de prière des *Exercices spirituels*. Cet opuscule fut traduit en néerlandais et en italien (1).

Dans les quatre volumes consacrés à la dévotion au Sacré-Cœur et à la Sainte Vierge, on trouve des études très fouillées sur ces deux dévotions, surtout sur la première. Les renseignements d'ordre historique abondent.

Toutes les méditations fournissent ample matière à la réflexion et un certain nombre d'entre elles ne manquent pas d'onction. Mais l'insistance avec laquelle sont inculquées les résolutions pratiques coupe l'élan de certaines âmes. De plus, dans le second volume des méditations sur la Sainte Vierge, la méthode est poussée à un degré qui déconcerte. Souvent aussi les considérations sont trop savantes ou trop arides pour ne pas être plutôt une matière d'étude ou de lecture qu'un sujet préparé pour faciliter l'oraison.

Le succès de ces deux ouvrages ne laisse pourtant point de doute sur leur utilité et leur réelle valeur.

Le professeur.

Tous ceux qui ont suivi les cours du P. Vermeersch sont unanimes à le célébrer comme un des meilleurs professeurs qu'il leur ait été donné d'entendre (2). Il avait toutes les qualités qui contribuent à rendre une classe intéressante et formative : connaissance approfondie de la matière, expérience étendue et variée, conviction communicative, élocution facile et pleine de vie.

Sans doute, les élèves suivaient parfois avec quelque inquiétude sa course vertigineuse quand il leur servait, en moyenne par classe, l'explication de vingt pages au moins des « *Quaestiones*

(1) Le patriotisme et la piété du P. Vermeersch se manifestèrent encore par la publication en 1918 d'un petit « Livre de prières national » (Turnhout, Brepols).

(2) Voyez l'éloge ému, enthousiaste, que fait de lui un de ses anciens élèves de la Grégorienne dans *Scuola cattolica*, 1936, p. 403.

de iustitia ». Le sourire était un peu forcé, quand, avant chaque congé, ils l'entendaient annoncer : « *Habemus bonam materiam repetitionis* » et indiquer soigneusement les numéros sur lesquels il les interrogerait à la classe suivante.

Mais ils n'oublieront pas les résumés lumineux, par lesquels s'ouvrait chacun de ses cours et qui témoignaient d'une préparation immédiate soignée. Bien différent du style de ses livres, sa phrase coulait alors de source. C'était un latin impeccable, clair, jamais à court d'expressions adéquates et qui ignorait le « *quod gallice dicitur* ».

Il apprenait pratiquement à ses auditeurs à exiger d'eux-mêmes la rigueur des notions et l'explication profonde des préceptes et des conseils; par son exemple, il leur enseignait la largeur de vues dans les jugements, l'attention sympathique pour tous les problèmes actuels, l'art de dissiper les illusions des consciences peu droites.

On ne perdait pas plus son temps au « cercle » de morale que pendant les cours. Si, d'aventure, l'objectant préludait par quatre ou cinq syllogismes blancs à la vraie difficulté, des « *Probo minorem, Probo minorem* » un peu secs et vivement répétés, avaient tôt fait d'amener le coureur hésitant au pied de l'obstacle.

Comme professeur, il donnait aussi cette belle leçon d'énergie et de zèle qui se dégage de toute sa carrière. Sans même déplacer une de ses deux heures de cours quotidiennes à Louvain, il donnait aux scolastiques d'Enghien le triduum de rénovation des vœux. En avançant d'un jour une heure de classe, en prenant deux fois le bateau de nuit, il permettait à peine de constater qu'en plein trimestre il était allé au British Museum compléter pendant trois jours entiers la documentation nécessaire à son livre sur « *La tolérance* ». Il rentrait de là avec 30 pages de résumés et de notes. Battu par la tempête au retour, resté bien tard à jeun pour dire sa messe à Anvers, il annonçait par télégramme qu'il arriverait cinq minutes en retard pour le cours! Mais grâce sans doute à un taxi, on le voyait monter en chaire à l'heure habituelle, très étonné que quelques théologiens ne fussent pas encore à leur banc, prêts à l'écouter. Pendant la

campagne missionnaire, après être resté sur pied jusqu'à 11 h. ou minuit à l'autre bout de la Belgique, il rentrait à Louvain aux premières heures du matin, pour continuer son travail et faire sa classe.

La méthode de travail.

Même dans ses travaux scientifiques, le P. Vermeersch fut d'abord un apôtre et un homme d'action. Il comprenait fort bien que d'autres vouassent leur vie à des recherches scientifiques tout à fait désintéressées d'un résultat immédiat. Son respect pour la vérité, reflet de la divine intelligence, était trop grand pour qu'il en méprisât la moindre parcelle. Il semblait pourtant croire que seuls les hommes, ou plutôt les prêtres dépourvus d'autres moyens d'action pussent consacrer exclusivement leur vie à ce genre de travaux. Dans ses propres livres, les parties historiques sont les moins bonnes. Il ne pouvait se résigner à des lectures et à des recherches qui, au terme de longues journées, peuvent se solder par l'absence totale de trouvaille utile.

Ceci explique à la fois le choix et la méthode de ses ouvrages. Suivant le conseil qu'il donnait aux autres, il avait toujours sur le métier plusieurs travaux différents. Il y voyait une double protection contre la paresse ou la perte de temps. On consacre, en effet, les meilleures heures du jour à l'étude approfondie ou à la composition; les loisirs plus fragmentés ou les moments où l'on est moins dispos seront remplis par des recherches, des lectures, la rédaction de notes ou d'articles plus faciles.

C'est ainsi que la plus grande partie de ses livres spirituels furent écrits pendant ses soirées, à la fin de journées remplies par la composition de ses ouvrages de droit canon ou de morale et par son enseignement. Amasser les matériaux d'une méditation ou l'écrire lui servait de diversion et de repos après le labeur fatigant du jour.

Il justifiait la forme de son zèle par un autre principe, assez contestable, et, en tout cas, d'une application très délicate. A l'en croire, il y a quelque vanité à pousser au-delà d'un certain degré le soin de la composition d'un livre ou de l'exposition.

Mieux vaut, en se contentant d'une moindre perfection, essayer de porter la lumière sur un autre domaine, porter secours aux âmes par d'autres œuvres, bref écrire deux livres moins achevés que de polir un chef-d'œuvre.

Ce principe ne le rendait ni négligent, ni superficiel. Il l'a entraîné, croyons-nous, à produire quelques œuvres hâtives, introduit quelques erreurs regrettables dans des citations importantes et retardé de quelques années la perfection qu'on admire dans son magnifique traité de théologie morale.

On aurait tort toutefois d'exagérer l'influence de ces principes sur l'activité du R. P. Vermeersch. L'étendue et la variété de ses ouvrages ont une tout autre explication. D'abord un zèle toujours inassouvi et qui le stimulait à un don total de lui-même sous toutes les formes d'apostolat; l'estime des moindres parcelles du temps qu'il utilisait avec une conscience très délicate; l'horreur des conversations ou des distractions inutiles. Ses repos eux-mêmes, — il savait les accepter à l'occasion, — étaient dominés par la pensée du travail. Il y voyait une condition indispensable d'un labeur prolongé et plus fructueux. C'est à ce titre uniquement qu'il les prenait.

Par tempérament et par vertu, il avait une extraordinaire attention au travail du moment. Malgré la hâte de sa marche, l'apparence un peu fébrile de son activité, il était d'un calme intérieur remarquable, dû pour une bonne part à la droiture totale de son intention, à son détachement entier de lui-même.

Combien de fois l'a-t-on vu achever d'écrire une phrase pendant qu'on approchait de son bureau, répondre immédiatement et clairement aux questions les plus éloignées de ses préoccupations actuelles et continuer sa rédaction avant que le visiteur ne fût sorti de sa chambre.

Ajoutons enfin à ce don très précieux un soin incomparable de mettre aussi tôt que possible en valeur tout ce qu'il apprenait en conversation, par correspondance, en écoutant une conférence, en corrigeant un travail d'élève, par le dernier livre ou article lu ou consulté. Dans la masse considérable de notes qu'il a laissées, combien, fournies ainsi d'une manière occa-

sionnelle, furent aussitôt rédigées, classées et utilisées. Il suffit, par exemple, de parcourir « *La prière du prêtre* » pour constater que, sur les instances d'un ami, il vient de lire l'ouvrage de Rigoleuc; et les premières pages du traité de *Castitate* témoignent du soin mis à dépouiller le *Handbuch der Sexual-wissenschaft*.

L'élégance du style ne fut jamais accordée à ce fécond écrivain. Non qu'il la méprisât, au contraire. Mais, négligeant les seuls moyens efficaces de l'acquérir, parce qu'ils eussent exigé trop de temps, il recourut à un procédé suggéré par son esprit si méthodique. Jusqu'au terme de sa carrière, mais surtout les premières années, il fit abondamment usage des grammaires, dictionnaires et stylistiques. Ses livres latins et français sont remplis d'expressions et de tournures de phrases, impeccables chacune prise en elle-même, mais dont l'assemblage moins heureux forme un style souvent compliqué et assez éloigné de la beauté classique, qu'il voulait lui donner.

Le religieux et l'apôtre.

On ne peut, dans la vie du R. P. Vermeersch, séparer le professeur et l'écrivain du religieux et de l'apôtre. On l'a déjà compris par les pages qui précèdent, mais il faut y insister encore.

Son nom n'est pas seulement synonyme de travailleur infatigable, il évoque pour tous ceux qui l'ont approché de plus près, surtout pour ceux qui sont entrés dans son intimité, le type de l'homme profondément pieux, du parfait religieux et du vrai fils de saint Ignace.

Aucun savant catholique, aucun religieux instruit ne sera tenté de croire qu'il y ait incompatibilité entre la science et la piété, l'esprit critique et la vraie dévotion, le travail acharné et la fidélité à la prière. Il est toujours bienfaisant d'en contempler, autre part que dans les livres, la preuve évidente, et c'est bien mériter de ses contemporains que de la leur fournir.

Dans la Compagnie de Jésus, comme dans beaucoup d'autres Instituts, on lit sans doute dans le ménologe quotidien les **prouesses de nos ancêtres**. Mais un sourire légèrement sceptique

accueille parfois des récits qui paraissent trop obéir aux anciennes lois du genre hagiographique ou accepter assez naïvement de crédules témoignages. Voici pourtant un trait qui pourrait les réhabiliter quelque peu. Un jour, nous nous permîmes de demander à un auditeur sceptique et très critique du « Ménologe » : « Si l'on y racontait ce dont vous avez été et êtes encore le témoin dans la vie du P. Vermeersch, le croiriez-vous ? » « Non, fit-il... » Et pourtant ici l'erreur n'était pas possible.

Il fallait bien se rendre. Un homme dont la production scientifique semblait dépasser les forces de plusieurs ne pouvait comprendre qu'on écourtât son oraison, qu'on assignât à la récitation de l'Office divin des moments peu appropriés à l'étude; pendant de longues années, il ne le dit plus que devant le Saint-Sacrement. Comment eût-il pu cacher son esprit de dévotion ? Il ne se manifestait pas seulement dans son zèle à propager le culte du Sacré-Cœur, de la Sainte Vierge, des saints Patrons des scolastiques, surtout de saint Jean Berchmans. Sa fidélité à l'oraison, la multiplicité et la ferveur de ses pratiques de piété ne pouvaient échapper aux témoins de sa vie.

Cette piété était sans ostentation, mais aussi sans respect humain. A ses compagnons d'excursion, aux élèves qui l'accompagnaient dans une longue promenade il proposait souvent comme la chose la plus naturelle, de réciter en cours de route trois chapelets, que devaient accompagner, comme l'époux l'épouse, les litanies de saint Joseph.

On le soupçonnait avec raison de joindre à son jeûne hebdomadaire l'usage fréquent du cilice et autres instruments de pénitence. Sa fidélité à demander les moindres permissions a dû faire l'admiration de plus d'un supérieur.

On comprend dès lors qu'il se soit très tôt imposé au respect et à l'absolue confiance de beaucoup d'âmes, surtout sacerdotales et religieuses. Après sa mort, on put constater que sa direction, même par correspondance, s'étendait bien au-delà de tout ce que laissaient supposer ses relations et ses ministères.

Aider les prêtres à répondre à la grâce de leur vocation fut une des idées dominantes de sa vie. Très tôt, il renonça à

la plupart des autres ministères pour consacrer aux retraites et récollections sacerdotales tout le temps qu'il pouvait dérober à ses travaux scientifiques.

Son zèle éclate enfin dans la part si active prise par lui à toutes les controverses, à toutes les grandes initiatives intéressant le bien des âmes ou de la religion : communion des enfants, communion fréquente des fidèles, campagne coloniale et missionnaire, lutte contre la dénatalité, etc.

L'homme.

Les amis du R. P. Vermeersch et beaucoup de lecteurs ne nous pardonneraient point de clore cette rapide esquisse de sa vie sans rappeler en quelques mots ce qu'il était dans l'intimité.

Qu'on regarde le beau portrait inséré au frontispice du premier volume des *Miscellanea Vermeersch* et reproduit sur le souvenir mortuaire : on sera frappé de la sympathie et de la bonté qui se lisent dans le regard. C'est un des traits qui méritent le plus d'être signalé.

À première vue, il semblerait que le savant et l'écrivain dût être absorbé par ses travaux et planer assez loin des petites misères humaines. L'homme au pas toujours pressé, qui fixait à ses amis et consultants des rendez-vous sur la plate-forme des tramways et sur les quais des gares, auquel échappait si souvent le mot : *vite!*, mangé par la correspondance, la composition et la réédition de ses œuvres, n'était-il point condamné à être un peu froid et distant? On a dit que, pour être bon et patient, il faut avoir des loisirs. Le P. Vermeersch a trouvé le temps d'être bon. Ses collègues, élèves, fils spirituels et amis gardent tous le souvenir de sa cordiale simplicité et de sa bonté dévouée.

Avec quelle humilité il demandait à ses collègues de l'éclairer et accueillait même les suggestions d'un élève! Quel intérêt pour la vie et les œuvres de sa communauté!

Aussi longtemps qu'il professa à Louvain, chaque matin il allait dire sa messe à l'hospice des Petites Sœurs des pauvres et aimait à prêcher aux « petits vieux ». Chaque année, à l'Ascen-

sion, il accompagnait les étudiants et l'aumônier de la sodalité dans leur pèlerinage nocturne à Montaigu. Très attentif aux disputes scolastiques, il n'aurait pas manqué davantage les petites fêtes de la Saint-Nicolas ou du mardi-gras. Il invitait volontiers des scolastiques à l'accompagner en promenade et les charmait par l'intérêt et la simplicité de sa conversation.

Dans ses visites à sa famille, il était la cordialité même et on y garde le délicieux souvenir des histoires intéressantes, qui faisaient passer trop rapidement l'unique soirée où il restait parmi les siens. Avec quel dévouement discret et inlassable n'a-t-il pas aidé des personnes frappées par l'épreuve morale ou la crise économique.

Il serait difficile de croire qu'une personnalité aussi puissante ait traversé la vie sans heurts, froissements ou malentendus. Infatigable et toujours sous presse, incapable de refuser lui-même un service, il a pu lui arriver d'attribuer à l'urgence de ses occupations une importance excessive et d'avoir des exigences qui ne respectaient pas toujours assez le travail ou la liberté d'action de collaborateurs, de collègues ou d'élèves.

Mais comme on lui pardonnait ce léger manque de perspective ou de psychologie devant le spectacle de son universel dévouement, de sa sincère charité, de l'humilité avec laquelle il feignait d'ignorer ou pardonnait lui-même des torts beaucoup plus graves à son égard. Ces déficiences humaines, où l'on ne trouvait pas trace d'égoïsme ou d'amour-propre, n'étaient-elles point la rançon des puissantes qualités de celui qui apparaissait à l'évidence comme un homme de Dieu?

Malgré ce labeur surhumain, le R. P. Vermeersch allait atteindre sa 76^e année, sans que sa vigueur physique et intellectuelle parût atteinte. Un accident d'automobile, auquel il n'attacha pas assez d'importance, hâta peut-être les petites attaques qu'il ressentit en 1934 et qui brusquement firent mettre un terme à son enseignement. Un bref repos lui rendit de nouvelles forces et il travailla activement jusqu'en juin 1935, à Rome même, à la réédition de sa *Théologie morale*. La même

année il se rendit à Angers, à la Semaine sociale, et à Budapest, où il fut créé Docteur honoris causa de l'Université Pazmany.

On se préparait à lui faire à Rome une fête qui s'annonçait grandiose et dans laquelle on devait lui remettre les *Miscellanea Vermeersch* (Cfr *N. R. Th.*, 1936, p. 408) et la Croix de Commandeur de l'Ordre de la Couronne. Un contre-temps fit retarder la date de la cérémonie. Mais le Père, déjà assez usé, eut alors une rechute, qui l'empêcha d'aller recevoir dans la ville éternelle les témoignages d'admiration et d'affection qu'on lui avait préparés. Le Collège théologique de la Compagnie de Jésus à Louvain l'en dédommagea largement par la cordialité de la fête de famille qu'il offrit, le 10 mai, à son ancien professeur et père spirituel. On y invita quelques-uns de ses proches parents et de ses meilleurs amis. Son Excellence Mgr Ladeuze, Recteur magnifique de l'Université de Louvain, adressa au héros de la fête des félicitations et des remerciements où s'exprimait, avec l'admiration du savant, la profonde affection pour l'ami et le religieux.

Dieu réservait à son serviteur une mort digne de sa longue carrière. Reprenant de nouvelles forces, il s'était remis au travail. Le vendredi, 10 juillet, il obtint encore de faire une des pénitences autorisées par la coutume et, sans tenir compte de pénibles infirmités, il prit son repas de midi à genoux au milieu du réfectoire, à la grande édification des jeunes religieux. Il écrivit encore des notes pour la réédition du tome II de sa Théologie morale le samedi dans l'après-midi. Le dimanche 12 juillet, il monta pour la dernière fois à l'autel et s'y unit au divin Maître auquel il avait consacré si généreusement sa vie. Quelques heures plus tard, il était brusquement invité à l'éternel repos.